Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 5

Artikel: La cavalerie de demain chez nous
Autor: Diesbach, de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-340060

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXIII° Année N° 5 Mai 1918

La cavalerie de demain chez nous.

Je me suis demandé quelle pouvait être l'utilisation de notre cavalerie, étant donnés les éventualités actuelles et le développement aussi gigantesque que varié de la technique de guerre.

Vous voudrez bien me permettre, au début de cet exposé, de vous rappeler en quelques mots le rôle qu'on assignait avant la guerre à la cavalerie dans toutes les armées du monde, et celui que nous comptions lui voir jouer en Suisse.

Il sera piquant de rappeler à ce propos que la guerre actuelle n'a pas apporté des changements si considérables et si imprévus dans la tactique et la technique du combat, qu'il ait fallu attendre ses premières expériences pour rompre avec les traditions surannées que la cavalerie du monde entier, et la nôtre avec moins de raisons encore, tenait à perpétuer à tout prix.

Nous verrons ensuite les raisons que les armées modernes peuvent avoir de maintenir une partie tout au moins de leur cavalerie. Puis j'examinerai si nous avons les mêmes motifs de conserver la nôtre aux effectifs actuels. Et je vous soumettrai enfin une conclusion toute personnelle qui impliquerait, sans grands frais d'ailleurs, une affectation inédite de notre cavalerie de combat.

* * *

La cavalerie de combat des grands pays, hors certaines concessions consenties à rage et à douleur à la tactique et à la technique modernes, comptait jouer encore son rôle historique dans la guerre.

Œil vigilant, renseignant toujours à temps le haut commandement ; rideau protecteur devant les armées avant la rencontre ; réserve décisive dans la grande bataille ; couverture

des flancs non appuyés ; terre-neuve dans la retraite ; dispensatrice du coup de grâce dans la poursuite ; la cavalerie en 1914 voulait encore être tout cela !

Il fallut déchanter et bien vite. L'exploration stratégique lui échappa dès le début. Il n'y avait aucune place pour agir entre les fronts, se touchant presque, des troupes de couverture. De plus, il lui eût été impossible de traverser l'épais rideau qu'elles tendaient devant leurs concentrations respectives. Et puis l'aviation était là pour se charger des deux côtés d'une tâche désormais au-dessus des forces de la cavalerie. Je n'insisterai pas sur la supériorité de ses moyens et les avantages de cette substitution. Ils sont évidents.

Quant à la possibilité de former un rideau protecteur devant les masses en mouvement ou concentrées, elle aussi dépendait des circonstances tout d'abord, puis des méthodes de combat employées et des moyens techniques qui y répondaient. Or, il est certain que du côté allemand la cavalerie de combat ne s'en est pas tenue, au début de la guerre, aux principes qui paraissaient être aussi bien les siens que ceux de toutes les cavaleries du monde. Elle a toujours évité l'épique mais inutile rencontre à cheval, et suivit en général son infanterie ou du moins ses détachements avancés. En France, au contraire, la cavalerie entra en campagne, c'est le cas de le dire, à cheval sur son règlement, et inspirée de toutes ses anciennes traditions. Un groupe d'artillerie à cheval par division ; une section de mitrailleurs par brigade ; des carabines insuffisantes et beaucoup d'illusions. Aussi ne récolta-t-elle dans les premières semaines que des mécomptes. Le raid en Belgique fut une épuisante et vaine randonnée. Le général Sordet s'approcha de Liége, qu'il trouva investi, et ne put que tourner bride sans être intervenu. Comment l'eût-il fait ? Ses moyens d'action ne lui permettaient d'attaquer que de la cavalerie, et à condition encore de le faire à cheval. Sa troupe n'avait aucune prise contre les têtes de colonnes ennemies, et pouvait moins encore en attendre le choc.

Mais les directives du maréchal Joffre à sa cavalerie, données en septembre 1914, mettent un point final à ces

idées d'antan. Dès lors, l'arme y renoncera complètement, pour s'adapter de son mieux aux exigences de la guerre moderne, et y faire sa partie, tant bien que mal, si loin que cela puisse l'entraîner des illusions qui la berçaient. Car enfin sur le front occidental, la cavalerie depuis trois ans n'a pas fait autre chose qu'un service de fantassin, pour lequel son instruction spéciale était bien inutile. En Allemagne, il en est de même sur ce front-là, et si la cavalerie en Galicie, en Pologne, en Russie et en Roumanie a eu des occasions nombreuses de travailler encore comme telle, c'est qu'il s'agissait d'espaces immenses, presque sans communications routières, ou d'un ennemi battu et en retraite, qu'elle avait pour tâche d'empêcher de reprendre pied et de harceler jusqu'à l'épuisement. En Italie, il est certain qu'un corps de cavalerie du côté des Centraux eût transformé en écrasement ce qui fut une déroute. La muraille des Alpes a épargné aux Italiens cette suprême détresse. Il est indéniable, d'autre part, que la cavalerie italienne, en se sacrifiant avec une extrême bravoure sur les derrières des colonnes en retraite, a empêché l'adversaire de retirer le plein fruit de ses victoires.

On voit ainsi clairement qu'il peut être très utile encore d'avoir à sa disposition une bonne cavalerie, mais que son emploi, comme telle, ne trouverait guère son cadre qu'après le combat et surtout dans la poursuite.

En dehors de là, grâce à sa mobilité, elle pourra couvrir utilement et à grande distance un flanc non appuyé ou boucher momentanément un trou, qu'il serait impossible de fermer par d'autres moyens. Mais il faut l'armer en conséquence et la doter de toutes les ressources techniques, indispensables pour attaquer ou tenir.

Il n'en reste pas moins vrai que la cavalerie est une arme chère, essentiellement vulnérable et délicate. D'autre part, un cavalier combattant à pied, occasionnellement, ne sera jamais qu'un fantassin incomplet. Son seul avantage, très sérieux d'ailleurs, sera d'arriver à temps parfois, où l'autre ne parviendrait que trop tard ou pas du tout. Encore faut-il admettre que l'immense développement de l'art automobile réduit à

un minimum aujourd'hui cette supériorité du cavalier sur le fantassin, pour les transports à grande distance en un point spécialement menacé.

On peut donc affirmer que la cavalerie de combat n'est plus toujours indispensable dans la guerre moderne, mais on ne saurait contester qu'il n'y ait des cas où elle puisse être précieuse, et d'autres encore où elle serait tout simplement nécessaire. Or, les effectifs de la cavalerie d'avant-guerre correspondaient-ils toujours aux besoins réels des armées, tels qu'ils se sont révélés dans la suite ? Les Français, qui avaient dix divisions de cavalerie, auraient évidemment gagné à en avoir un peu moins, et par contre plus de mitrailleuses et de l'artillerie lourde. Les Allemands, eux, ne paraissent pas avoir eu trop de cavalerie, si l'on considère les pertes énormes qu'elle a subies en chevaux, et les services indéniables qu'elle a rendus, surtout dans l'Est. Question de fait. Il est évidemment impossible de prévoir les situations, mais il est un principe qui doit, me semble-t-il, faire règle : si nécessaire que puisse être la cavalerie à certains moments, elle ne l'est plus toujours, et les chevaux et les hommes qui la composent seraient par contre, en tout temps, utilisables d'une autre manière. C'est dire qu'une armée à même de s'offrir le luxe d'une très nombreuse cavalerie aurait tort de s'en priver, mais que celles qui ne pourraient le faire qu'aux dépens de l'indispensable doivent la réduire.

Qu'en est-il chez nous ? Permettez-moi de m'exprimer en toute franchise sur une arme qui me tient au cœur, parce qu'elle fut celle de ma jeunesse, que j'y ai passé seize ans de ma vie, et n'ai pas attendu d'en être sorti pour en combattre les préjugés et les illusions.

La cavalerie, chez nous, existait nominalement avant le général Wille, qui en fut jadis le chef ; mais en fait c'est lui qui l'a créée, faisant de ses gros bonnets de villages, fiers de leur argent, fêtards et bons vivants, les premiers soldats qui soient éclos du régime de nos milices.

Il est intéressant de constater que l'ex-chef d'arme de la cavalerie, qu'on a toujours voulu faire passer pour le représen-

tant d'un esprit militaire étranger, fut le premier officier, méritant ce nom, qui ne désespéra pas de faire des soldats avec des miliciens, et sut faire partager à la troupe tout entière une conception du service qui n'existait pas jusqu'alors, et qui peu à peu, de la cavalerie, gagna le reste de l'armée. Je lui oppose les anciens officiers de Naples, qui, de retour au pays, servirent dans nos milices sans y croire, gardant au fond du cœur l'absolu mépris d'une armée de carrière pour celle qui n'en était pas une.

La cavalerie, aujourd'hui encore et après bien des vicissitudes, est toujours impressionnante, d'allure et d'esprit militaire. Elle a fourni, la première de toutes les armes, la preuve éclatante qu'on peut former de vrais soldats dans une armée de milices, et que notre système avait même sur ceux des autres pays certains avantages moraux, qui compensaient en partie, et plus qu'on ne l'admet dans nos milieux militaires en général, le manque d'habileté et de souplesse résultant d'une instruction trop courte. C'est là un titre imprescriptible qu'a notre cavalerie à la reconnaissance et à la considération de toute l'armée.

Mais il va de soi que l'affirmation de ce mérite ne résoud pas les questions de pur intérêt militaire que nous nous posons tous. Avons-nous besoin de toute notre cavalerie ? Si oui, cette cavalerie devrait-elle rester organisée comme elle l'est actuellement ?

Avant de répondre à la première question, il est indispensable de rechercher à quelle mission était affectée, avant la guerre, notre cavalerie, et quels étaient ses moyens de la remplir. Là, nous sommes dans le vague. Pour ce qui est des guides, la cavalerie divisionnaire, aucune difficulté. Leur emploi est clair ; il ne reste qu'une question de quantité, qui peut être diversement appréciée d'ailleurs. Mais la cavalerie de combat, les dragons, à quoi devait-elle nous servir ? Prétendait-on réellement donner une tâche stratégique à ces vingt-quatre escadrons appuyés une fois pour toutes par trente-deux mitrailleuses ?

Vivant dans les illusions des cavaleries étrangères, mais avec des moyens d'action infiniment moins considérables encore ; privées des occasions de se rendre utiles que peuvent

réserver malgré tout les grands espaces des pays voisins ; armées d'un mousqueton sans baïonnette ; incapables d'utiliser à pied les ressources spéciales de notre terrain plus découpé ; bridées d'ailleurs par des principes rigides, qui impliquaient d'ores et déjà la faillite du combat de feu ; sans artillerie spéciale, nos brigades étaient vouées à l'impuissance complète, et personne n'a jamais su, on peut l'affirmer, ce qu'on en pouvait faire, qui ne pût l'être, et combien mieux ? par d'autres troupes avec le secours de quelques camions automobiles.

Sans doute, la cavalerie suisse n'a fait que s'attacher aux principes qui constituaient l'évangile du cavalier de toutes les armées. Mais si ces principes chez nous, plutôt encore que chez les autres, n'ont pas été attaqués et vaincus, il faut s'en prendre à la conspiration du silence, perpétrée par l'indifférence coupable des uns, ceux qui n'appartenaient pas à l'arme, et l'attachement maladif des autres à leurs préjugés.

La cavalerie voulait à tout prix rester l'arme des brillantes chevauchées.

Et les quelques voix qui se sont élevées, çà et là, ont détonné simplement dans ce culte recueilli du passé.

Pourtant, si le critère que j'ai posé tout à l'heure est aussi juste qu'il me semble, nulle part autant que chez nous la cavalerie ne risquait de voir remanier son ordre de bataille et diminuer ses effectifs. Entretenir dans un petit pays comme le nôtre, sans perspective d'en faire jamais un très utile emploi, une arme excessivement coûteuse et manifestement impuissante dans le combat moderne, de par son armement, c'était tenter ceux qui avaient la responsabilité de notre défense nationale et des moyens limités pour l'assurer. En plus, grâce à son recrutement spécial, la cavalerie drainait tous les cadres naturels d'une armée qui en manquait.

Faiblesse ou indifférence, elle traversa néanmoins, sans être inquiétée, la période très longue où sa raison d'être, dans son organisation actuelle, devenait toujours plus discutable ensuite des progrès continuels de la technique.

Ce n'est pourtant pas la guerre actuelle qui a révélé les

illusions que se faisait la cavalerie du monde entier sur ses méthodes de combat.

Depuis longtemps, et successivement, le développement des mitrailleuses, la généralisation de l'artillerie à tir rapide, la tension des trajectoires d'infanterie, l'essort gigantesque de l'industrie automobile, les progrès de l'aviation lui enlevaient tout espoir d'intervenir heureusement dans le combat moderne avec ses canons-échantillons, ses rares mitrailleuses, ses fusils-miniatures, et son combat à pied archaïque. Mais notre cavalerie, avec ses effectifs restreints, sans aucune artillerie montée, ne pouvait même pas prétendre aux succès relatifs qu'était tout de même en droit d'escompter celle des pays voisins dans des rencontres avec des troupes de leur arme.

A ce propos, je voudrais relever la mégalomanie dangereuse qui donnait à nos six escadrons et à leurs huit mitrailleuses le titre pompeux de « brigade », alors qu'ils correspondaient bien plutôt à l'effectif d'un régiment « étranger ». Non seulement il est illogique de qualifier de brigade une force de combat qui, malgré l'addition récente de quatre mitrailleuses, n'a pas la puissance de feu d'un bataillon, mais cela peut être d'un effet moral désastreux en cas d'insuccès. Il est urgent, me semble-t-il, d'accorder la nomenclature des instances de la cavalerie avec celle des autres armes. Que la brigade devienne le régiment et le régiment, le groupe !

Mais ce retour à la simplicité ne tranche pas encore la question du maintien, de la suppression ou de la diminution de la cavalerie en Suisse.

Je vais essayer d'y répondre maintenant que j'ai exposé toutes ces considérations.

S'il s'agit de suivre encore servilement l'étranger, serait-ce même dans sa conception plus saine de la tactique de la cavalerie et de son armement, sans prendre davantage en considération nos besoins réels, nos circonstances et nos ressources, je répondrai brutalement que nous pouvons à la rigueur nous passer de la cavalerie de combat et qu'il vaut mieux la supprimer !

Je sais bien qu'on a donné depuis l'an passé à nos cavaliers

une instruction tout autre, qui en ferait enfin des soldats utilisables dans la guerre moderne. Je sais aussi avec quelle intelligence et quelle peine l'officier qui a dirigé cette initiation s'est acquitté de sa tâche. Les hommes sont armés aujourd'hui d'un fusil excellent ; ils ont reçu la baïonnette ; ils jettent des grenades. Mais à quoi les emploierons-nous ? Le fait que, cette fois-ci encore, nous n'avons fait qu'imiter l'étranger, alors que nous aurions pu le précéder dans la voie du progrès, me porte à croire que nous le copierons jusqu'au bout. Et j'ai beau passer en revue les éventualités probables qui nous attendraient dans la guerre, je n'en trouve aucune qui nous fournisse une raison péremptoire de conserver, quelles que soient ses aptitudes nouvelles, une troupe très coûteuse si nous cherchons à suivre encore l'exemple des voisins dans leur manière de l'employer.

Nous aurions cependant une destination réellement utile pour nos dragons, aujourd'hui surtout que leur formation et leur armement ont transformé leur rendement. Les groupes de mitrailleurs attelés, malgré tout ce qu'on en peut dire, ont certainement perdu leur signification dans les divisions.

Je partage, sur ce point, sans restrictions, l'avis du colonel-divisionnaire Gertsch, qui écrivait dans sa brochure *Maschinengewehre* :

« Dès l'instant où furent créées les compagnies de mitrailleurs de bataillon, les groupes attelés n'avaient plus aucune raison d'être. »

Je ne veux pas dire par là qu'ils soient inemployables dans la division au combat. Mais, tout d'abord, leur système d'attelage les met en état d'infériorité notoire dans le terrain, et ne favorise que leur mobilité routière. D'autre part, leur ancienne valeur comme réserve de feu est singulièrement amoindrie du fait que leur apparition sur le front de combat de la division n'apporterait plus un élément nouveau de succès, mais renforcerait tout au plus, d'une façon plus ou moins insignifiante, les mitrailleuses qui s'y trouveraient forcément déjà.

Allons-nous proposer aussi leur suppression ? Je ne crois pas que nous puissions nous offrir le luxe de déclasser une organisation et un matériel coûteux sans nous demander si la mobi-

lité routière des groupes de mitrailleurs attelés ne rendrait pas d'excellents services dans un cadre moins étroit que le champ de bataille divisionnaire. En effet, si l'armée était engagée dans la grande bataille, l'unique, où elle jouerait son va-tout, n'aurait-on pas tout avantage à conserver en réserve de feu, aussi mobile que puissante, les sept groupes de mitrailleurs attelés dont on pourrait disposer en connaissance de cause, presqu'au dernier moment, pour rétablir la situation ébranlée de quelque secteur, ou en enfoncer un autre chez l'ennemi ? Ces 252 mitrailleuses intervenant à point, au bon endroit, grâce à leur vitesse de déplacement, pourraient être, me semble-t-il, une force décisive, et voici les conclusions que je tire de cette manière de voir toute personnelle.

Il faudrait créer une division d'un type inédit. Elle se composerait d'une brigade de cavalerie à deux régiments, chacun à six escadrons de dragons et trois de mitrailleurs à cheval. Cette brigade formerait la couverture idéale de celle des mitrailleurs, à deux régiments également, et qui comprendraient les six groupes actuels de mitrailleurs attelés des divisions, et le groupe de mitrailleurs de cavalerie de landwehr.

Cette division, réserve rapide d'armée serait, à mon humble avis, la meilleure formule pour la remise en valeur de deux catégories de troupes qui n'ont plus, dans leur organisation actuelle, qu'un rendement problématique.

Nous pourrions ainsi restituer aux autres armes, en les triant bien entendu, la valeur de douze escadrons de dragons, et quant aux deux unités de mitrailleurs dont je n'ai pas proposé la distribution, on les attribuerait par peloton aux six groupes de guides.

Deux mitrailleuses, plus mobiles que les autres, seraient en mesure de rendre des services dans les divisions, sans entraîner pour autant une rupture d'équilibre entre les occasions d'être utiles et les forces consacrées à des tâches tout de même hypothétiques.

Quant aux chevaux, triés eux aussi, que nous rendrions à l'armée par la désaffectation de douze escadrons, on peut affirmer qu'à l'heure actuelle ils seraient les bienvenus. On s'en servirait d'ailleurs, avant tout, pour atteler et monter deux nouvelles batteries d'obusiers de 15 cm. Seule une artillerie de

ce calibre permettrait à la division nouvelle de mordre à pleines dents dans certaines situations où les canons de 7,5 n'auraient aucune prise. Des tracteurs automobiles pour la route ; des attelages haut le pied pour déboîter ; un parc puissant sur auto-camions ; une escadrille de réglage, rompue à son métier, tels seraient les accessoires indispensables de ces batteries, sans lesquelles je ne conçois pas la division de Cavalerie-Mitrailleuses, enfant mort-né d'un simple rêve.

Lieut.-colonel DE DIESBACH.

La Presse en Belgique[1].

C'était en juin 1915. Le général von Bissing, alors gouverneur de la Belgique envahie, éprouvait pour la trentième fois une rage inassouvie en trouvant sur son bureau le dernier numéro de *La Libre Belgique*, journal clandestin et insaisissable. Quand il eut déployé cette maudite feuille, sa colère atteignit à son paroxysme car, en première page, il vit, sous ce titre, « Son excellence le gouverneur von Bissing et son amie intime », sa photographie prise dans son propre bureau, tandis qu'il lisait un numéro de cette audacieuse publication. Et l'auteur de cette facétie courageuse avait même osé d'une ironique légende expliquer le cliché : « Notre cher Gouverneur, écœuré par la lecture des mensonges des journaux censurés, cherche la vérité dans *La Libre Belgique.* » Il y avait vraiment de quoi exaspérer un grand chef. Quoi, le respect n'irait pas toujours aux représentants de la Force, et les défenseurs du Droit, piétinés, trouveraient malgré tout le moyen de dire leur confiance et leur haine ? La vigilance allemande redoubla ; les plus fameux policiers furent lancés encore à la recherche des coupables qui devaient par la mort expier leur audace. Ils sont toujours en vie, et *La Libre Belgique* paraît encore : elle est le principal organe de la presse clandestine qui s'est organisée en Belgique pour compléter et rectifier les nouvelles incomplètes ou tendan-

[1] D'après le livre très édifiant et bien documenté de M. Jean Massart vice-directeur de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique « La Presse clandestine dans la Belgique occupée ». Berger-Levrault, éditeurs, Paris et Nancy.